

descendre à 1,8 milliard de dollars en 1999. (Ces statistiques ne donnent cependant pas un tableau complet, puisqu'elles ne tiennent pas compte d'une grande partie du commerce de transit, surtout en Afrique occidentale, où arrivent des exportations importantes en provenance du Canada via l'Europe. Le commerce de transit n'est évidemment pas inclus dans les statistiques sur les exportations directes). Les exportations canadiennes comprennent à la fois des produits primaires comme le blé et la pâte de bois, et, de plus en plus, des produits manufacturés à forte valeur ajoutée comme les avions et les pièces, la machinerie, les véhicules moteur et le matériel minier. Les termes de l'échange restent favorables à l'Afrique. Le déficit commercial du Canada s'établit à environ 580 millions de dollars, mais exclut les exportations de services et de consultation, qui représentent au moins 500 millions de dollars et réduisent considérablement le déficit total avec l'Afrique subsaharienne.

La Renaissance africaine

La « Renaissance africaine » est inégale et reste incomplète, mais ses assises sont bien en place.

Depuis que les réformes macro-économiques et politiques ont commencé à déferler sur le continent à la fin des années 1980 - s'accéléralant en 1994 avec l'élection de Nelson Mandela en Afrique du Sud et se renforçant avec la transition vers un gouvernement civil au Nigeria en 1999 - de plus en plus de pays africains ont fait des pas de géant sur le front économique. Cette « Renaissance africaine » est inégale et reste incomplète, mais ses assises sont bien en place.

Le Botswana, la Namibie et Maurice sont les principaux phares de la Renaissance africaine, en raison de leur performance économique et de leur bonne gouvernance depuis de nombreuses années. Pour les autres pays, des premiers pas solides ont été faits pour privatiser les industries d'État et pour réformer des systèmes réglementaires et fiscaux obscurs. Avec l'appui d'autres initiatives dans les domaines de la libéralisation économique, de la bonne gouvernance, de la transparence, de la discipline budgétaire et monétaire, plusieurs États ont nettement amélioré le climat des affaires dans les années 1990, le Ghana, la Côte-d'Ivoire, le Mali, le Mozambique, le Sénégal, la Tanzanie et l'Ouganda venant en tête de peloton. La vaste majorité des États africains fait également partie de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), ce qui protège davantage l'investissement étranger. La revitalisation de la Banque africaine de développement et des divers marchés financiers, ainsi que la croissance des mécanismes de financement structuré du secteur privé, ont consolidé le cadre financier.

S'adapter à la concurrence

Jusqu'à récemment, les tendances commerciales en Afrique subsaharienne reflétaient l'histoire coloniale du sous-continent, les sociétés françaises étant surtout actives en Afrique centrale et occidentale, tandis que les entreprises britanniques se concentraient en Afrique orientale et australe. La situation change rapidement. La France resserre actuellement ses relations diplomatiques et commerciales avec des pays hors de sa sphère d'influence, tandis que l'Espagne, les États-Unis, l'Afrique du Sud et d'autres pays poursuivent énergiquement des débouchés commerciaux dans l'ensemble du continent, en s'appuyant souvent sur les percées réalisées par des entrepreneurs nationaux.

